

# Le fonds climatique, objet de controverse

**LOI SUR LE CO2** Un milliard de francs par an: c'est le montant dont devrait disposer le fonds pour le climat. Mais les recettes seront plus basses si les taxes incitatives déploient leurs effets comportementaux. Et l'utilisation prévue de l'argent disponible est multiple

BERNARD WUTHRICH, BERNE

@BdWuthrich

Environ 1 milliard de francs par an. C'est le montant estimé par l'administration fédérale pour le fonds climatique prévu dans la loi sur le CO<sub>2</sub>. Création du parlement, ce pot sera alimenté par quatre sources financières et servira à soutenir une multitude de projets environnementaux divers.

Mais attention: le montant disponible exact dépendra du comportement de la population et des entreprises, puisque la majeure partie de ces ressources provient de taxes incitatives. Or, plus elles persuaderont les gens d'adopter une attitude plus écologique, moins il y aura d'argent dans la caisse. Le montant de 1 milliard figurant dans le rapport du Conseil fédéral est ainsi aléatoire.

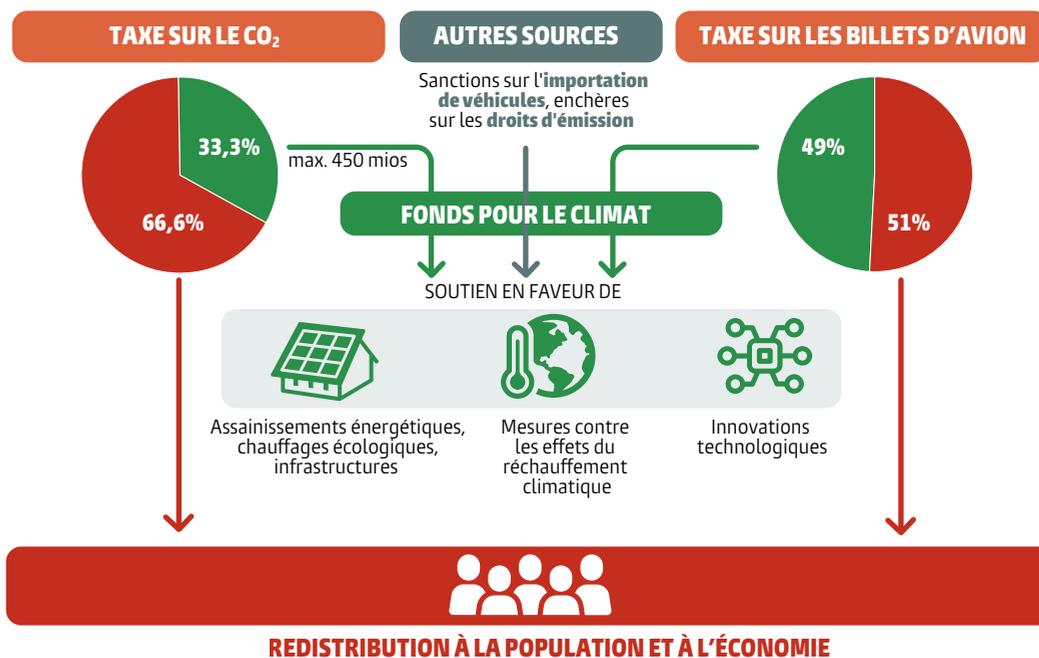
On peut cependant le décrypter de la manière suivante. La principale ressource sera la taxe sur le CO<sub>2</sub>. Déjà prélevée sur les combustibles fossiles (mazout, gaz naturel), son plafond sera relevé de 120 francs (effectivement 96 francs actuellement) à 210 francs par tonne de CO<sub>2</sub>. Selon les estimations, cette ponction verte devrait rapporter entre 1,2 et 1,3 milliard. Deux tiers de ces recettes, mais 450 millions au maximum, sont versés dans le fonds, les deux autres tiers étant remboursés à la population et aux entreprises.

## La fréquentation des avions ralentie par la pandémie

Le pot environnemental sera aussi alimenté par 49% des recettes de la taxe sur les billets d'avion et de celle qui sera prélevée sur l'aviation privée (500 à 3000 francs par vol). Combien cela représente-

## FONDS POUR LE CLIMAT, COMMENT ÇA MARCHE?

Quatre sources de financement, une multitude d'affectations



Sources: Office fédéral de l'environnement, WWF

ra-t-il? Entre 500 et 600 millions de francs, estime l'administration fédérale. Mais attention, relative le comité référendaire piloté par la branche pétrolière et automobile: la pandémie freinera durablement la reprise de l'aviation, de sorte que le produit de la taxe sera bien inférieur à ce qui est envisagé, averti le directeur du Centre patronal, Christophe Reymond lors du débat en ligne organisé par *Le Temps*. L'administration l'admet d'ailleurs: elle relève que le produit des taxes sur l'aviation est «difficile à estimer en raison de la situation liée au coronavirus».

S'ajouteront deux autres sources de financement. Les

sanctions imposées aux importateurs de voitures qui ne respecteront pas les nouvelles normes d'émissions de CO<sub>2</sub> seront versées pour moitié dans le fonds climatique. Cela représente environ 5 millions par an. Enfin, le produit de la vente aux enchères de droits d'émissions sera aussi affecté à des mesures environnementales. Son montant est estimé à 15 millions.

## Plusieurs canaux d'attribution des fonds

Comment ce supposé milliard sera-t-il investi? Le fonds climatique est constitué de plusieurs canaux qui s'entremêlent. Les

moyens provenant de la taxation du mazout seront réservés à des mesures qui concernent le bâtiment, notamment le changement de chauffage (pompes à chaleur, solaire, bois, etc.) et l'isolation thermique.

La loi précise que 60 millions sont consacrés chaque année au remplacement des chauffages, aux planifications énergétiques des collectivités publiques, à l'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur, à l'installation de stations de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles, à la promotion de gaz renouvelable et à des mesures de couverture

des risques liés à l'assainissement écologique des bâtiments.

Le fonds prévoit aussi des mesures de soutien pour les régions de montagne, les villes et les communes exposées aux conséquences du réchauffement climatique, comme la fonte des glaciers, les éboulements, crues ou périodes de sécheresse. De telles mesures ne peuvent toutefois pas être financées par des taxes incitatives. C'est pourquoi elles seront couvertes financièrement par le produit des sanctions et des enchères.

Le dernier sous-pot concerne le soutien aux innovations technologiques. Des aides directes seront financées par les recettes de la taxe sur l'aviation. Cela cible par exemple le développement de kérosène vert, de matériaux de construction écologiques, d'emballages biodégradables ou l'entrée sur le marché de camions électriques. Un montant de 30 millions sera réservé à la promotion du transport ferroviaire, en particulier des trains de nuit.

## Un «magasin en libre-service» selon Avenir Suisse

Le fonds climatique est cependant controversé. Pour Christophe Reymond, il n'est qu'une «usine à gaz à subventions, une cagnotte climatique, une boîte noire». Avenir Suisse, qui vient de publier une étude sur la politique climatique, le qualifie de «magasin en libre-service». Outre le programme d'assainissement des bâtiments, «on ne sait pas exactement à quoi est destiné l'argent du fonds pour le climat», relève le laboratoire d'idées.

Il craint que la structure du fonds ne fasse le beurre des «groupes d'intérêts commerciaux, soutenus par les partis de gauche et verts» et que, en fin de compte, «l'effica-

cité climatique par franc investi soit faible.» Selon Lukas Rühli, coauteur de l'étude, «l'argent du fonds devrait être intelligemment épargné pour financer les émissions négatives à partir de 2050, ou pour réparer les dommages climatiques dans quelques décennies». Bien qu'elle accorde son «oui de raison» à la loi sur le CO<sub>2</sub>, qui est un compromis, la directrice d'Economiesuisse, Monika Rühl, avoue que, par son mécanisme de subventionnement, le fonds pour le climat ne la rend pas «complètement heureuse».

## «Bon pour l'agriculture et le tourisme d'hiver»

Ces réserves laissent les partisans de la loi de marbre. «Le fonds et les programmes qu'il inclut sont très importants. Ils mettent plus d'argent à la disposition des cantons et permettront de financer des mesures judicieuses telles que le changement de chauffage», rétorque le conseiller aux Etats Damian Müller (PLR/LU). «Avec l'argent du fonds, il sera économiquement intéressant d'investir dans un nouveau chauffage ou un véhicule électrique, puisqu'il financera des stations de recharge», complète le président du Parti vert'libéral, Jürg Grossen.

«Le fonds pour le climat finance des mesures ciblées pour faire face aux conséquences du changement climatique dans les régions de montagne et les régions rurales. Il profite ainsi à l'agriculture et au tourisme d'hiver», renchérit la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Centre/FR), présidente du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). Tel qu'il a été conçu, le fonds climatique reste cependant un instrument complexe. ■